

## Article "Soutien au peuple ukrainien "

### Tags de l'article:

- Accueillir, écouter, informer, orienter
- Toute pathologie
- Toutes tranches d'âge

### Description :

**La Métropole Nice Côte d'Azur assure les Ukrainiens de sa solidarité et de son soutien** face à la tragique épreuve qu'ils traversent. Pour rendre concrète cette aide, la Métropole, s'organise, **sous l'égide de l'agence métropolitaine de sécurité sanitaire, environnementale et de gestion des risques, pour répondre aux trois priorités : la collecte numéraire, l'aide matérielle et l'accueil des réfugiés.**

## Dons numéraires

La Métropole met en place un **Fonds d'urgence au profit du peuple ukrainien**. Les dons numéraires, **qu'il convient de privilégier**, peuvent être réalisés via le site dédié [soutienukraine.nicecotedazur.org](https://soutienukraine.nicecotedazur.org) ou par chèque à l'ordre du Trésor Public à transmettre uniquement par voie postale à l'adresse : **Métropole Nice Côte d'Azur, Régie de Recette Opération de soutien à l'Ukraine, 5 rue de l'Hôtel de Ville 06364 NICE CEDEX 4**

Par ailleurs, la Métropole est en contact avec un certain nombre de partenaires pour pouvoir organiser des actions à des fins caritatives.

## Dons matériels

Afin de répondre à l'urgence, les habitants de la Métropole peuvent apporter une aide matérielle dans le cadre de la grande collecte de dons lancée au sein des communes de la Métropole qui seront acheminés vers les circuits de distribution les plus efficaces.

**Après avoir recensé les besoins auprès des associations impliquées sur le terrain, l'Agence de Sécurité sanitaire, environnementale et de gestion des risques a dressé la liste des produits nécessaires :**

- Denrées non périssables (pâtes, riz, farine, sucre, huiles, compotes, conserves, bonbons, café soluble, chocolat en poudre, gâteaux secs...),
- Produits nourrissons (boîtes de lait, petits pots, couches, lingettes, cotons...),
- Produits d'hygiène (gels douche, shampoing, savons, protections périodiques...)

**Tous ceux qui souhaitent participer à cet élan de solidarité sont invités à déposer leurs dons matériels dans les lieux de collecte\*.**

**A Nice, les dons pourront être déposés à l'Hôtel de Ville, dans 5 mairies annexes**(Ariane – 54, rue Anatole de Monzie, Saint-Roch – 52 avenue Denis Semeria, Thiole – 32 avenue Malausséna, Le Ray – Place Fontaine du Temple, Magnan – 118 rue De France du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) **et dans les [17 centres AnimaNice](#)\*\*.**

L'acheminement de ces dons sera piloté par l'agence de Sécurité sanitaire, environnementale et de gestion des risques.

En ce qui concerne le matériel chirurgical dont certaines associations franco-ukrainiennes ont relayé le manque, la Métropole fera le lien avec le CHU ainsi que les cliniques privées pour le récupérer et s'assurer de leur acheminement.

## Accueil des réfugiés

Un site d'accueil dédié aux réfugiés, ouvert 24h/24 et 7j/7 est ouvert provisoirement **Salle Malatesta 64 Avenue Cyrille Besset 06100 Nice.**

**Tous les réfugiés arrivant sur Nice doivent obligatoirement se rendre sur ce site avant toute**

## autre démarche.

Par ailleurs la Métropole a été sollicitée par des associations franco-ukrainiennes pour accompagner des familles en provenance d'Ukraine qui viendraient se réfugier sur le territoire métropolitain. A cet effet et pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles, la Métropole s'organise :

- Toute personne qui souhaiterait mettre à disposition un hébergement à destination de ces familles peut se faire connaître auprès de la Métropole grâce à un [formulaire dédié](#).
- La Maison pour l'accueil des victimes a mis en place un guichet unique d'accompagnement à toutes les démarches administratives ou juridiques, mais aussi pour faire face aux besoins du quotidien. Ce guichet à l'écoute des réfugiés et leurs familles est uniquement ouvert pour les personnes déjà enregistrées sur Nice.

Des contacts sont déjà en cours avec la Préfecture des Alpes-Maritimes ou le Barreau de Nice afin de faciliter leur accompagnement.

Enfin, pour les enfants qui pourraient arriver sur notre territoire des structures d'accueil en journée seront mises en place avec des interprètes pour faciliter l'apprentissage du français mais aussi soulager et accompagner les parents dans leurs démarches.

**Pour toute question, un numéro est à la disposition des habitants de la Métropole :**

**04 97 13 59 00**

ou par mail : [soutien.ukraine@nicecotedazur.org](mailto:soutien.ukraine@nicecotedazur.org)

## Concert pour la Paix

**Un « Concert pour la Paix » se tiendra le mardi 22 mars 2022 à 20 heures sur la scène de l'Opéra Nice Côte d'Azur.**

Pour l'occasion, le pianiste **Nicolas Bringuier et son épouse Olga Monakh**, d'origine ukrainienne, entourés d'artistes s'engageant depuis longtemps pour la fraternité entre les peuples, **interpréteront des œuvres de Œuvres de Brahms, Dvorak, Fauré, Rachmaninov, Scriabine, Tchaïkovski ou encore Skoryk.**

Ce concert étant placé sous le signe de la solidarité, toutes les recettes seront reversées à une association venant en aide aux enfants ukrainiens des zones de guerre

[Renseignements et réservations](#)

## Infos pratiques

Pour toute question, un numéro est à la disposition des habitants de la Métropole :

**04 97 13 59 00**

ou par mail à

[soutien.ukraine@nicecotedazur.org](mailto:soutien.ukraine@nicecotedazur.org)

**Faire un don numéraire :**

[soutienukraine.nicecotedazur.org](https://soutienukraine.nicecotedazur.org)

**Je souhaite accueillir des réfugiés :**

[Remplir le formulaire](#)

source: <https://www.nice.fr/fr/actualites/soutien-au-peuple-ukrainien?type=articles&parent=root>